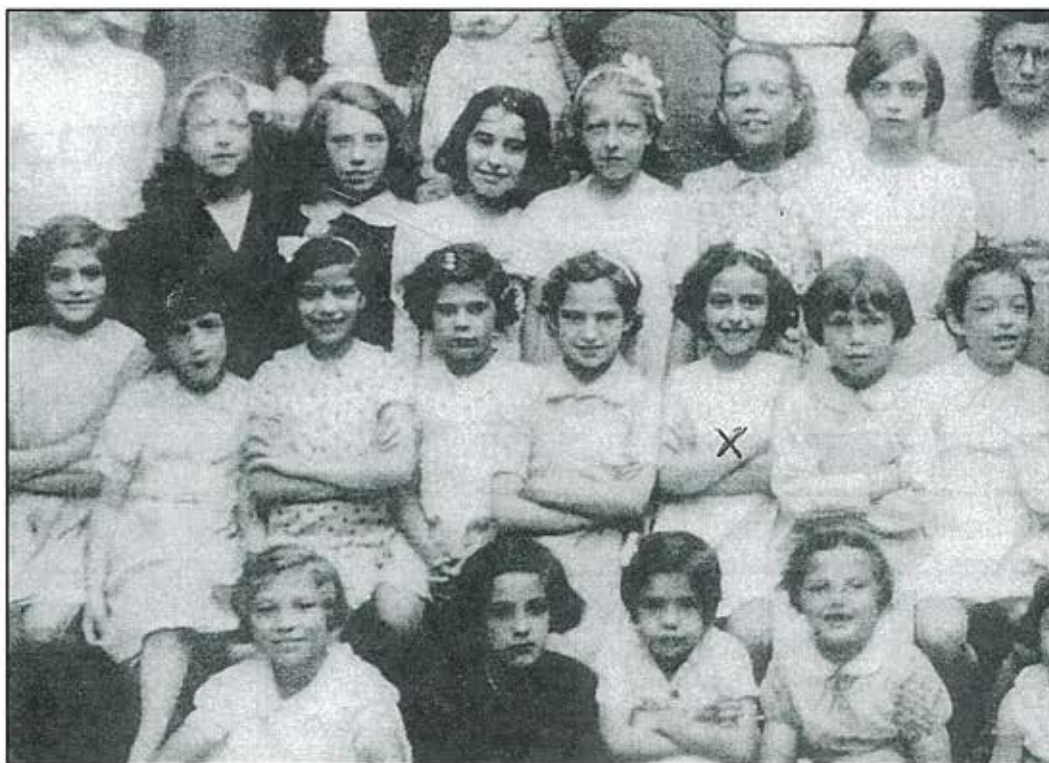


RACHEL RETROUVE SON ECOLE ET SON NOM...

Rachel, dans les écoles et collèges du XX^e, ainsi que dans l'ouvrage récent Paroles d'étoiles, tu as suscité beaucoup d'émotion en racontant ce dernier geste d'amour de ta mère, cette gifle qui te força à fuir avec ta sœur et te permit d'échapper à la déportation le 16 juillet 1942 ; que s'est-il passé ensuite ?

Je suis retournée dans mon école, 9 rue de Tlemcen à la rentrée d'octobre 1942 ; nous n'étions plus que trois ou quatre petites filles juives car toutes les autres étaient, soit parties vers la déportation et la mort, soit déjà cachées. La directrice de l'école nous a réunies et nous a dit : « Si la femme de service vient vous chercher, pas un mot à personne, vous ramassez vite vos affaires, vous suivez la femme de service en silence et rapidement » ; à deux ou trois reprises, nous sommes ainsi descendues dans les sous-sols de l'école, parce que la police venait nous chercher jusqu'à l'école ; je rends hommage à cette directrice dont j'ai malheureusement oublié le nom, qui a fait preuve alors d'un courage extraordinaire.



Ensuite, j'ai connu une autre rafle en février 1943, celle qu'on a appelé la rafle des vieillards ; j'étais chez ma grand-mère, au 15 rue de Tlemcen, on est venu nous chercher, laissant mon grand père paralysé, et on nous a conduit au commissariat du 20^e, avenue Gambetta. Là on est descendu dans les sous-sols, où il y avait déjà de nombreux vieillards, dans le froid et le noir ; nous étions cette nuit là avec ma soeur les deux seuls enfants arrêtés. La peur avait mûri les enfants que nous étions : j'avais 8 ans et demi, ma sœur, 13 ans et demi. J'étais couverte de boutons de varicelle, je grelottais. Ma sœur a remarqué que

des flics remontaient et ouvraient la trappe ; nous les avons suivi et lorsque les gens qui étaient dans la salle du commissariat, sans doute venant d'être arrêtés, ont vu apparaître nos têtes, ils se sont mis à hurler, scandalisés que l'on puisse s'en prendre à des enfants, traitant les policiers de tous les noms d'oiseaux possibles. Le commissaire et les policiers étaient visiblement très gênés et au bout d'un moment ils nous ont dit : « Fichez le camp » . Ma sœur a eu le temps de dire que notre grand-mère était enfermée en bas et peut-être y a-t-il eu le même tollé, puisqu'elle a été libérée elle aussi un peu plus tard. Mais ensuite, les rafles se répétant, il a fallu se cacher, d'abord dans une association juive, l'UJIF, puis devant les nouveaux risques , une tante qui me restait nous a cachées avec ses enfants à Châteaurenaud, près de Tours. J'ai été, séparée de ma sœur, recueillie par plusieurs familles car du fait de la délation assez courante, on ne pouvait rester très longtemps ; je ne m'appelais plus Rachel mais Rolande : j'oubliais parfois mon prénom et passais pour une demeurée mais peu importe...Je suis rentrée à Paris , juchée sur un camion de pommes, en septembre 44, quelques semaines donc après la Libération de Paris.

Lorsque nous sommes arrivées chez nous, au domicile de nos parents, 26 rue Duris, avec notre grand-mère, nous avons arraché les scellés qui étaient sur la porte ; il n'y avait plus rien dans notre appartement, on nous avait tout pris, les meubles, les photos, les souvenirs. A tel point que si ma tante ne nous avait donné quelques photos, nous n'aurions plus rien de nos parents. Et donc nous avons vécu là difficilement, de subsides, la vie n'était pas encore organisée, sans assistante sociale ni psychologue comme maintenant ...

Quand as-tu retrouvé ton école de la rue de Tlemcen ?

A la rentrée d'octobre 1944, j'ai retrouvé mon école ; cela a été une grande émotion. Beaucoup de petites filles juives manquaient à l'appel, parties donc vers la mort. Les maîtresses m'ont étreinte , ma directrice aussi, nous avons toutes pleuré ensemble, chanté la Marseillaise, et je dois dire qu'encore maintenant, lorsque j'évoque ces moments , c'est très émouvant. J'ai repris mon nom ; pour tout le monde j'étais de nouveau Rachel, j'avais retrouvé enfin mon identité.

Quels souvenirs as-tu de ton quartier, dans Paris tout juste libéré, mais alors que la guerre n'est pas finie ?

Il manquait beaucoup de gens car c'était un quartier d'immigration, notamment juive. De nombreuses familles attendaient des nouvelles, ne savaient pas ce que les leurs étaient devenus ; c'étaient les conversations quotidiennes, on s'inquiétait, on se posait des questions, on commençait à entendre des bruits. Pour moi, Paris libéré et retrouvé ce n'était donc pas la gaîté.

La vie était très difficile, nous manquions de tout, nous avions les cartes d'alimentation que nous avons gardées encore longtemps ; c'était la course à la nourriture, la course aux nouvelles ; il manquait aussi des commerçants et artisans dans ce quartier où ils étaient nombreux avant ; comme nous avons déjà vécu la guerre, nous nous sommes plus ou moins accommodé de cela, mais c'était dur.

Te souviens-tu de l'annonce de la Victoire en mai 45 et de l'ambiance ?

Dans les rues du XX^e, les gens ont dansé, il me semble, pendant trois jours et trois nuits. A chaque coin de rue on dansait ; dans chaque petit café, et il y en avait beaucoup à cette époque, on dansait accompagné d'un accordéoniste ou d'un petit violoneux. Moi je n'avais pas tellement le cœur à danser malgré mes dix ans, j'attendais des nouvelles de mes parents, de ma famille ; mais je dois dire que c'était la liesse populaire, les gens étaient tellement heureux. Il y avait des drapeaux tricolores aux fenêtres, tous ceux qui avaient pu en confectionner un, l'avaient accroché. C'était une ambiance d'après guerre ; les gens attendaient le retour des leurs, les femmes celui de leurs maris prisonniers ; c'était l'attente mais aussi la joie de ne plus avoir la guerre chez nous.

Quand as-tu eu des nouvelles de ta famille ? As-tu vu revenir des déportés ?

Des nouvelles je n'en ai pas eu, bien entendu. Lorsque ma sœur a appris qu'à l'hôtel Lutétia, des déportés arrivaient, nous y sommes allées, munies de la photo de nos parents ; l'image que je garde quand nous sommes arrivées, c'est celle de fantômes ; les hommes qui revenaient ressemblaient à des fantômes, des zombies, avec les yeux exorbités, vides. Ils pesaient entre 27 et 33 kilos, c'était terrible. J'ai commencé à demander : « Est-ce que vous avez des nouvelles de... », et ma phrase ne s'est pas terminée, j'en garde une vision d'horreur. Certains m'ont caressé les cheveux qui étaient longs et bouclés mais nous avons senti qu'ils ne pouvaient pas parler.



Enfants, pétales de vie incendiée

Tapis de cendres sur l'Europe

Ne les oubliez pas

Ils avaient un visage

André Migdal

Après, nous avons attendu. Un cousin revenu de Belgique, a raconté à mon oncle et ma tante, les chambres à gaz, les fours crématoires ; j'ai entendu, mais je ne pouvais pas imaginer à 11 ans que je ne reverrais plus jamais mes parents. Comme à cet âge on a une imagination débordante, je me suis inventé un tas d'histoires. Je m'endormais le soir en me disant : non, mes parents ont dû être libérés par les Russes, ils ont perdu momentanément la mémoire mais cela reviendra, je les reverrai. Et puis, au fil des mois il a fallu accepter, je ne les reverrais jamais.

Je suis restée dans le quartier avec ma sœur et ma grand-mère jusqu'en 1948 et je n'y ai vu revenir que quelques très rares déportés, mais ils ne parlaient pas ; ils ne pouvaient pas parler de l'indicible...

Témoignage recueilli
par Claude SMADJA

Avril 1942 : le procès de la Maison de la Chimie

Le 15 avril 1942, va s'ouvrir à la Maison de la chimie (rue Saint-Dominique, à Paris), le deuxième procès des Bataillons de la jeunesse. L'acte d'accusation concerne vingt-sept combattants. Trois d'entre eux habitaient le XX^e arrondissement. A l'issue de ce procès, vingt-cinq des vingt-sept accusés sont condamnés à mort. Simone Schloss¹ voit sa condamnation à mort commuée en déportation à vie. Et pourtant, le 2 juillet 1942, elle sera décapitée à la hache par les nazis à Cologne. Fille d'un ébéniste, Simone Schloss était une jeune ouvrière qui s'instruisait sans cesse et une militante active du Parti communiste. Elle avait déjà été condamnée le 8 février 1941 pour distribution de tracts.

Karl Xhoznhar était né le 20 décembre 1924 à Hedelfingen dans le Wurtemberg. Son père était allemand et sa mère française. Interné dans un camp de concentration, sous le régime nazi, son père sera abattu en 1934 « pour tentative de fuite ». Après ce drame, Karl et sa mère viennent en France. Admis au lycée Rollin, Karl est en classe de troisième lorsque les Allemands envahissent notre pays. Il prend part à la manifestation des étudiants sur les Champs-Élysées, le 11 novembre 1940, puis s'engage dans la Résistance.

Karl et sa mère habitent au 6 rue Etienne Marey, dans le XX^e arrondissement. Le concierge de l'immeuble, Pierre Leblois, a récupéré des grenades, des explosifs et des armes pendant la débâcle de l'armée française. Les armes sont graissées, enroulées dans du linge et cachées dans la cave. Ce sera le dépôt du groupe Karl Xhoznhar. Devant le tribunal qui le condamne à mort, Karl se leva et dit d'une voix ferme : « Je mourrais comme mon père : pour la liberté, pour la France, pour l'Allemagne ! ». Pierre Leblois, le concierge qui entreposait les armes dans sa cave n'était pas communiste. Courageux patriote, il fut l'un des vingt-cinq condamnés à mort du sinistre procès de la Maison de la chimie.

Jules Dumont

Jules Dumont est une grande figure de la lutte antifasciste d'avant 1939 et de l'Occupation jusqu'à ce jour du 15 juin 1943 où il tombera sous les balles du peloton d'exécution de l'armée allemande. Cet officier de l'armée française est né le 1^{er} janvier 1888 à Roubaix. Lors de la Première Guerre mondiale, il se bat dans la Somme, à Verdun, puis sur le front de Salonique. Il termine la guerre comme capitaine, décoré de la Légion d'honneur. Démobilisé, il s'installe au Maroc. Révolté par l'injustice sociale en général et tout particulièrement par le colonialisme, il prend la défense du peuple marocain. Après avoir purgé trois mois de prison, il revient à Paris. Le 18 juillet 1936, éclate la Guerre d'Espagne. Le communiste Jules Dumont s'engage dans les Brigades internationales pour défendre la liberté à la tête du bataillon Commune de Paris, puis de la brigade La Marseillaise qu'il commandera jusqu'à son retour en France. Pendant l'Occupation, c'est sous le nom de Journet que le colonel Dumont avait loué un appartement 5 avenue Debidour dans le XIX^e arrondissement. C'est dans ce local que France Bloch-Séràzin, jeune chercheuse en chimie, fabriquait bombes, grenades et bouteilles



¹ Elle habitait au 20-22 rue Dénoyer.

incendiaires¹.

Le 25 novembre 1941, la police de Vichy découvre ce « laboratoire », où d'après les archives de la police allemande, les policiers auraient trouvé « une machine infernale, 45 charges de tolite avec détonateurs et cordons brickford, 250 charges de dynamite, une dizaine de bombes incendiaires, 20 bouteilles d'essence, de l'acide sulfurique, du chlorate de potasse, 150 revolvers et des munitions ». Après la découverte du « laboratoire », l'état se ressert autour de Jules Dumont. Par mesure de sécurité, il est décidé de le mettre à l'abri. Début 1942, sa mise au vert prend fin. Il est désigné pour prendre la direction militaire des Francs-tireurs et partisans de sa région natale, le Nord-Pas-de-Calais. Jules Dumont tombera sous les balles d'un peloton d'exécution nazi, le 15 juin 1943 au Mont Valérien.

Mort d'Henri Louvigny sur la barricade de la rue de la justice

Le 24 août 1944, une colonne de SS, ayant poussé jusqu'à Bagnolet, avance sur le boulevard Mortier. Le groupe FTP de Saint-Fargeau, qui défend la barricade à l'angle de la rue de la Justice et du boulevard Mortier, ouvre le feu. Le combat s'engage. Profitant du brouillard matinal, les SS avancent à proximité de la barricade et lancent des grenades. Peter Menden intercepte deux grenades et les renvoie sur les SS. La troisième éclate à terre, tuant le commandant Louvigny âgé de vingt-huit ans² et blessant grièvement Peter Menden, qui survivra à ses blessures. Après la guerre, cet antifasciste allemand engagé dans la Résistance retournera dans son pays.



Prise d'un train allemand, gare de Ménilmontant

Peter Menden appartenait au groupe FTP de Saint-Fargeau, commandé par Henri Louvigny. Le 23 août 1944, il reçoit une mission très importante du commandement des FTP. Un transport militaire allemand, qui doit ravitailler, dans Paris, les troupes du général Von Choltitz, est bloqué dans le tunnel du chemin de fer de petite ceinture, près de la station Ménilmontant. Depuis vingt-quatre heures, les FFI empêchent le train et son escorte de passer. Un parlementaire envoyé par les FFI pour demander aux soldats de se rendre a été tué. Brandissant un drapeau blanc, Peter Menden se rend vers la sortie du tunnel. En deux ou trois bonds, il se trouve placé entre la locomotive et premier wagon, et réussit à se mettre à l'abri des salves tirées du train. Levant bien haut son drapeau blanc, il parle aux soldats. Malgré les rafales des fusils mitrailleurs qui entrecoupaient ses appels, Peter Menden les renouvelle pendant plus de vingt minutes. Puis des pas résonnent dans le tunnel, trois ombres se profilent, noires de suie, l'air exténué : un feldwebel (adjudant) et deux soldats disposés à parlementer. C'est ainsi que vingt-huit soldats de la Wehrmacht furent faits prisonniers et que les armes prises allaient servir à la Résistance...

Henri MEILLAT

1. Arrêtée le 13 mai 1942 par la police française. Elle sera déportée en Allemagne et décapitée à la hache à Hambourg le 12 février 1943. Une plaque rue Monticelli dans le XIV^e arrondissement, rappelle sa mémoire.

2. Une plaque commémorative, à la mémoire d'Henri Louvigny a été apposée au 63-67 boulevard Mortier.

25 août 1944 : Paris est enfin libéré par les troupes françaises de la 2^e Division blindée du Général Leclerc. Le gouverneur allemand de Paris, le général von Choltitz, signe solennellement ce jour-là la capitulation sans conditions mettant fin à de durs combats dans les différents arrondissements, entamés le 19 août à la Préfecture de police.

Le lendemain, le Général de Gaulle, chef de la France libre et du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), la voix de la Résistance face à l'occupant allemand pendant les quatre années de l'occupation, défile sur les Champs-Élysées devant des milliers de Parisiens enthousiastes venus acclamer leur libérateur. Il reçoit ce jour-là la légitimation du peuple de Paris qui le reconnaît comme le chef de la France libérée.



Après le temps des combats et de la résistance vient le temps de la Libération et de la reconstruction. Paris panse ses plaies, reconstruit ses logements détruits, se refait une société et une vie culturelle, se redonne des institutions et un pouvoir politique. A ce titre, chaque arrondissement se met à la tâche de reconstruire sa propre société de quartier.

Lors des combats, un Comité parisien de Libération (CPL) se forme. Il rassemble des personnes d'origines politiques diverses, ayant toutes une activité dans la Résistance. Il est présidé par André Tollet, représentant de la Confédération générale du travail (CGT), et membre du Parti communiste. Il se crée un Comité par arrondissement qui entreprend la reconstruction de la vie politique parisienne mise sous silence pendant les quatre années d'occupation. Et pour la reconstruire, il faut dans un premier temps reconstituer les conseils d'arrondissement et le Conseil municipal parisien. Pour pouvoir les reconstituer, il faut trouver le personnel politique « fiable » qui va pouvoir les gérer.

C'est ainsi que lors de la séance du Comité parisien de Libération tenue le 21 novembre 1944, André Tollet, en réponse à une lettre de Jean Mons, secrétaire général de la Seine, demandant au CPL de fournir un avis sur les anciens élus restés fidèles à leur devoir et sur les personnes susceptibles d'être désignées dans chaque arrondissement,

indique que les résolutions adoptées par le CPL sont soumises à l'Assemblée consultative provisoire. Il est fait état d'une protestation du Comité local de Libération (CLL) du XX^e arrondissement, présidé par le communiste Raymond Bossus, qui s'élève contre le fait que les Assemblées municipales soient désignées et non élues et que leur président soit également désigné par le gouvernement. Ce CLL demande que, dans l'attente des élections, le CPL continue à gérer les affaires administratives et politiques de Paris en intégrant dans son sein des membres des CLL afin d'élargir les commissions.

A partir du début de décembre 1944, le CPL commence à examiner les candidatures des anciens élus et les propositions des CLL pour la désignation des Assemblées provisoires.

Deux propositions de résolution sur la réforme du statut de la capitale sont rapportées à partir du 1^{er} mars 1945 par Georges Marrane, membre du Parti communiste :

- Une proposition de Marrane et Tollet tendant à donner aux arrondissements parisiens une autonomie municipale leur permettant de gérer les intérêts locaux. Ils proposent de créer un Conseil administratif de la Ville de Paris qui pourrait émettre des vœux relatifs à la gestion des services communs ou à l'exécution de certains projets d'intérêt collectif et serait appelé à donner son avis sur toutes les questions intéressant l'ensemble des communes constituant la ville de Paris.
- Un contre-projet du gaulliste Léo Hamon et du socialiste André Le Troquer s'opposant au projet communiste qui consiste à faire de Paris vingt communes, vingt cités séparées avec un budget autonome, qui risqueraient de s'opposer. André Le Troquer affirme qu'il y a « des Bellevillois, des Montmartrois, des Picpusiens, mais plus de Parisiens » et prend la défense du Conseil municipal de l'entre-deux-guerres auquel il appartient. Pour Léo Hamon, il faut instaurer le scrutin proportionnel, afin de libérer les conseillers municipaux de l'« esclavage des quartiers ». Il s'oppose à l'élection des maires et des maires-adjoints d'arrondissement, qui leur donnerait de trop grands pouvoirs. Il propose simplement qu'ils soient désignés au moment de chaque renouvellement électoral par le préfet de la Seine, après avis du Conseil municipal de Paris, en respectant les tendances politiques qui se sont manifestées dans l'arrondissement au cours de la consultation électorale, tout en tenant compte des propositions des organisations dont les listes auraient recueillis le plus de suffrages.

Cette dernière proposition, qui répond plus directement à la demande du gouvernement, est adoptée par 110 voix contre 79. L'échec de la réforme s'explique par la crainte du gouvernement devant l'importance du poids communiste à Paris à la Libération, notamment dans le XX^e arrondissement. On a déjà noté l'importance de la représentation communiste au CPL. De plus, de nombreux maires d'arrondissement mis en place après les journées d'août 1944 appartiennent au PCF, à commencer par Raymond Bossus, maire du XX^e. En outre, pendant l'hiver 1944/1945, émerge au CPL une langue « révolutionnaire », une attitude d'affrontement avec le gouvernement, au cours de séances consacrées pour moitié aux questions politiques : épuration, pouvoirs locaux, question de la trêve. Le gouvernement ne veut pas risquer de donner des libertés municipales complètes à Paris et de se retrouver ensuite avec un pouvoir communiste.

Le 12 mars 1945, par décret gouvernemental pris à la suite des discussions des CLL et du CPL, l'Assemblée municipale provisoire est constituée. Les conseillers, qui n'ont pas

été nommés en 1941, demandent leur réintégration arrondissement par arrondissement. Seize au total sont dans ce cas, dont Raymond Bossus et Emmanuel Fleury pour le XX^e. Les CLL – dont les membres doivent considérer qu'ils sont tout désignés pour fournir les futurs conseillers municipaux – sont peu favorables à la réintégration des anciens élus. Par exemple, Alphonse Loyau, élu du quartier du Père-Lachaise, modéré, ne réintègre pas le Conseil municipal du XX^e car ses actes de Résistance paraissent insuffisants aux autres membres du CPL.

Compte tenu des quinze réintégrations et des cinq nominations de conseillers communistes en remplacement des élus fusillés, trente-sept sièges restent à pourvoir. A partir du 9 janvier 1945, les membres du CPL discutent les propositions des CLL, en essayant de combiner la représentativité des organisations de Résistance et les tendances politiques des arrondissements exprimées avant la guerre. Ces nominations entraînent un gauchissement de la représentation municipale par rapport à l'avant-guerre : les comités locaux, qui proposent les candidats, sont en effet dominés par les représentants des partis et mouvements de gauche. Ce gauchissement est toutefois moindre que celui souhaité par les comités locaux.

L'Assemblée municipale provisoire (quatre-vingt-cinq membres) ne siège qu'une seule session, du 20 au 30 mars 1945, soit quatre séances. Elle porte à sa présidence à l'unanimité (quatre-vingt-trois voix sur quatre-vingt-trois) le socialiste André Le Troquer. Elle est ainsi composée de 32 communistes et membres du Front National, 16 socialistes et proches, 6 radicaux, 22 modérés et 9 démocrates-chrétiens.

Les élections municipales sont fixées au 29 avril 1945. Pour la première fois, les élections municipales ne se déroulent plus dans le cadre des quartiers parisiens, mais au scrutin proportionnel, selon le vœu de Léo Hamon et de André Le Troquer. Les quatre-vingt-dix conseillers municipaux sont élus dans six secteurs (le sixième secteur regroupe les XII^e, XIX^e et XX^e arrondissements et a dix-sept conseillers)

Le nouveau mode de scrutin est critiqué, car il avantage considérablement les partis de gauche, au détriment des modérés. Le 3 mai 1945, le Bureau politique du PCF proteste contre la complexité et les injustices du système parisien. Le nombre de listes est très élevé : 108 au total, dont quatorze dans le sixième secteur. Toutes les grandes tendances politiques sont représentées : modérés, communistes, socialistes, anciens militants du Parti social français, Fédération républicaine, MRP, mouvements issus de la Résistance, etc...)

Résultats des élections municipales de 1945 dans le XX^e arrondissement¹

PCF : 43,28 % (*en hausse par rapport aux élections de 1935*)
– *grand vainqueur – un des meilleurs scores des élections de 1945*
SFIO : 15,46 % (*stable*)
Résistance : 12,88 % (*nouveau*)
MRP : 12,72 % (*nouveau*)
Modérés : 10,34 % (*en déclin*)
Radicaux : 4,96 % (*en net déclin*)
Divers : 0,35 %

Le 19 juin 1945, le nouveau Conseil municipal provisoire se réunit pour la première fois. Raymond Bossus, maire du XX^e arrondissement, devient le président du groupe

1. L'élection d'Eugène Fiancette (*Réconciliation nationale*) dans le sixième secteur a été annulée.

communiste, le plus important de la majorité. André Le Troquer reste président du Conseil (quatre-vingt-quatre voix sur quatre-vingt-six) jusqu'en juin 1946.

De la Libération aux municipales de 1947, ce sont les formations de gauche qui dominent la représentation municipale de Paris, singularité de l'histoire politique de Paris au XX^e siècle. De 1945 à 1947, cette majorité prône des mesures tendant à un contrôle public sur l'économie : elle adopte le 12 juillet 1945 un vœu de Léo Hamon demandant une ordonnance qui autoriserait les collectivités locales à dénoncer les marchés et les conventions conclus pour l'exploitation de leurs services publics, en demandant la suppression de la concession de la Compagnie du gaz de Paris et de la Compagnie parisienne d'Electricité, en votant le principe d'une régie autonome des transports parisiens et en demandant, le 12 juillet 1946, la création d'une régie des Halles centrales, mesure considérée comme propre à résoudre les difficultés de ravitaillement qui préoccupent alors le Conseil.

Les travaux du Conseil sont en grande partie consacrés aux problèmes de politique urbaine. A la Libération, le Conseil se donne deux objectifs :

- 1) Trouver le plus rapidement possible une solution au problème du logement à Paris et dans sa banlieue.
- 2) Il faut établir un projet d'aménagement de Paris, en vue d'une réalisation à longue échéance.

En 1946, la crise du logement à Paris est « une crise profonde d'une désastreuse portée sociale ». En effet, « il n'est pas exagéré de rattacher à la pauvreté et souvent à la détresse de nos logements la plupart des fléaux qui ruinent le moral et la santé de nos populations. » Le préfet estime nécessaire de construire par an entre 8000 et 10000 logements à Paris pendant dix ans et autant en banlieue.

La seconde phase devra donc être entreprise sur des terrains servant de chantiers ou de dépôts de matériaux et à l'emplacement des maisons basses à un étage qui subsistent encore le long des boulevards extérieurs du XX^e arrondissement par exemple. La construction de grands immeubles est approuvée par le Conseil municipal. Des flots insalubres tel que le n° 11 - Père-Lachaise - XX^e arrondissement - 414 maisons - 16276 habitants sont aménagés.

Entre 1945 et 1947, aucun plan d'aménagement n'est discuté au Conseil municipal. Les discussions sont purement informelles. L'essentiel des discussions des conseillers municipaux sont essentiellement théoriques et tournent autour de deux questions : où loger les Parisiens ? Que conserver à Paris ?

Benoît DELFOLIE

Bibliographie

- BERNARD Jean-Pierre, *Paris rouge 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Seyssel, Champvallon, 266 p.
- NIVET Philippe, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, dir. Antoine Prost, Université de Paris I, 1992, 331 p.
- ROUSSIER, *Conseillers municipaux et généraux*, 1957.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

DU XX^e ARRONDISSEMENT EN 1945

BOSSUS (Raymond, Marcel)

Né le 25 juillet 1903 à Paris (XI^e), il est le fils de Jacques Bossus, terrassier devenu ensuite petit restaurateur commerçant en vins, et de Marie Jacquemet, journaliste.

Tourneur, puis marin, puis ouvrier du bâtiment, il adhère au Parti communiste en 1925, ainsi qu'à la CGTU. Secrétaire à la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), il entre à la Commission exécutive de la 13^{ème} région fédérale du Bâtiment, devient permanent en 1929 et accède en 1930 au secrétariat de la Fédération unitaire du Bâtiment. En 1935, il est affecté à la Commission d'organisation de la CGTU.

Elu conseiller municipal de Vitry-sur-Seine en 1929 sur la liste du Parti communiste, il est élu conseiller municipal du quartier de Charonne dans le XX^e arrondissement de Paris en 1935, après avoir été candidat en 1932 à une élection partielle dans ce quartier. Il dirige en 1938-1939 un journal, *l'Eveil du XX^e*.

Liberté-Egalité-Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté-Egalité-Fraternité

**A LA POPULATION
DU XX^e ARROND.**

LA MUNICIPALITE DU XX^e ARRONDISSEMENT EST AINSI COMPOSEE :

MAIRE :

Raymond BOSSUS
Prisonnier évadé. Conseiller municipal de Paris

Maire-Adjoint :

Gabriel CITERNE

ADJOINTS:

Auguste SOUCHET
Mme Simone BOISSON
Henri DILLOT
CAILLARD

La Municipalité mettra tout en oeuvre pour assurer, malgré les innombrables difficultés de la période actuelle, la bonne marche des différents services publics et le ravitaillement de la population.
Dès ce jour, la Mairie et ses annexes sont à nouveau ouvertes au public.

Paris, le 24 Août 1944

Le Maire: Raymond BOSSUS Le Maire-Adjoint: Gabriel CITERNE
(d'après un original, affiche annonçant la nouvelle municipalité dès la Libération de la Mairie)

A l'issue du congrès d'Arles du Parti communiste (1937), il entre à la Commission centrale de contrôle politique et dirige à ce titre le service d'ordre du Parti jusqu'en 1939. Il entre au secrétariat de la Région communiste Paris-ville en 1937.

Mobilisé en août 1939, il perd son mandat de conseiller municipal, suite à son refus de renier l'activité du PC et de condamner le Pacte germano-soviétique. Blessé au combat et fait prisonnier par les Allemands en 1940, il s'évade d'un camp et rentre en France le 21 juin 1943. Il assure alors la direction du Parti communiste clandestin dans la région parisienne avec un collectif comprenant Carrel (Front national), Tollet (syndicats) et Ouzoulias (Action militaire). Sur le plan syndical, il met en place les Unions départementales dans la zone nord.

Dirigeant de l'insurrection parisienne en août 1944, il est élu le 14 septembre 1944 président du Comité local de Libération du XX^e arrondissement.

Le 3 décembre 1944, il est réélu au comité régional Paris-Ville dont il devient le secrétaire politique. Maire du XX^e arrondissement, il choisit de réintégrer le Conseil

municipal lors de la formation de l'Assemblée municipale provisoire (il est nommé maire honoraire du XX^e arrondissement par décret du 2 juin 1945). Réélu en 1945 et aux élections suivantes dans les secteurs comprenant le XX^e arrondissement (6^{ème} en 1945 puis 9^{ème}), il préside le groupe communiste au Conseil municipal et se présente à de nombreuses reprises à la présidence du Conseil.

Secrétaire politique du Parti communiste de la Région Paris-Ville jusqu'en 1947, il est membre de son Comité central, de 1945 à 1950. Il est candidat, sans succès, aux législatives d'octobre 1945, de juin et de novembre 1946 dans la 1^{ère} circonscription de la Seine, sur la liste conduite par Florimond Bonte. Au sein du Conseil municipal, il appartient de 1945 à 1947 à la 3^{ème} Commission et préside jusqu'en 1947 la Commission des prisonniers, déportés et anciens combattants. Il est également membre de la Commission d'étude concernant la lutte contre la prostitution.

Raymond Bossus meurt le 6 février 1981 ; il a été incinéré au Columbarium du Père-Lachaise.

DOUTREIX (Roger, Alphonse-Eugène)

Né le 29 juin 1915 à Paris (XVIII^e), il est le fils d'Henri Doutreix, mouleur sur cuivre, et d'Antoinette Schreiner, couturière puis femme de ménage. Sa carrière professionnelle se déroule aux postes, où il est d'abord commis puis contrôleur des PTT.

Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier de guerre. A la Libération, il appartient au Comité local de Libération du XX^e arrondissement. Mais il ne deviendra conseiller municipal du XX^e arrondissement qu'en 1951, à la suite de la démission de Madeleine Marzin, élue député. Il perdra son poste en 1953. Au sein du Conseil municipal, il est membre de la 3^{ème} Commission et de la Commission mixte du travail et du chômage.

FLEURY (Emmanuel)

Né le 18 juin 1900 à Orches (Vienne), il est le fils de Jules Fleury, cultivateur, et d'Honorine Pillaut. Il quitte l'école à l'âge de douze ans et travaille comme ouvrier agricole avant de rejoindre la capitale pour être employé de commerce.

En 1919, il adhère au Parti socialiste, milite en faveur de l'adhésion à la III^e Internationale et est membre du Parti communiste après le Congrès de Tours. Il milite à partir de 1922 à Bagnolet, sous l'influence de Paul Coudert, futur maire de la commune et conseiller général de la Seine. Il entre en 1923 à l'administration des PTT comme facteur au bureau central du XX^e arrondissement et se consacre essentiellement à l'action syndicale, dans laquelle il côtoie Henri Gourdeaux. Révoqué en juin 1929, il sera réintégré dans son emploi le 21 janvier 1936.

Entre temps, la CGTU l'a rémunéré comme permanent syndical. Le congrès de la Fédération postale unitaire, réuni à la Bellevilloise en mai 1930, l'élit secrétaire technique du syndicat des sous-agents. Il assiste comme délégué de la Seine et de sa Fédération à plusieurs congrès nationaux de la CGTU. Après la réunification de la Fédération postale le 1^{er} décembre 1935, il devient secrétaire régional des employés des PTT pour la région parisienne et membre de la Commission exécutive de la nouvelle Fédération postale CGT. Alors qu'il en est, depuis le 27 février 1938, secrétaire général, il est exclu de la CGT en septembre 1939 pour avoir refusé de désapprouver le Pacte germano-soviétique.

Il a été candidat communiste aux municipales de 1929 dans le quartier Saint-Fargeau du XX^e arrondissement, puis dans le même quartier, aux partielles d'octobre 1930. Il s'est

présenté aux législatives de mai 1932 dans la première circonscription du XX^e arrondissement, puis aux municipales de 1935. Il a été élu conseiller municipal aux élections partielles de juin 1936 organisées dans le quartier de Saint-Fargeau. Le gouvernement le déchoit de son mandat le 21 février 1940 pour appartenance au Parti communiste.

Emprisonné au camp de Fort-Barraux (Isère), il s'en évade en septembre 1940 et participe au groupe clandestin des syndicalistes communistes des PTT. En septembre 1943, il reconstitue la Fédération CGT des PTT clandestin et il est chargé par le Parti communiste de superviser l'interbranche 4 des Comités populaires (PTT).

Après la guerre, il devient secrétaire général de la Fédération CGT des PTT de la région parisienne (1945-1946) puis président de la Fédération parisienne des PTT. Il est nommé en 1945 membre de l'Assemblée municipale provisoire, puis est élu conseiller municipal dans le sixième secteur (XII^e, XIX^e et XX^e arrondissements) aux municipales de 1945 et dans le neuvième secteur (XIX^e et XX^e arrondissements) de 1947 à 1965.

Au Conseil municipal, après 1945, il est vice-président de la deuxième Commission de 1945 à 1947 et rapporteur des sapeurs-pompiers, puis il appartient à la deuxième Commission où il est plus particulièrement chargé des questions de la Bourse du Travail et intervient au nom des communistes lors de la discussion du budget de la police. Il appartient également à la Commission mixte du travail et du chômage et, de 1945 à 1947, à la Commission spéciale d'étude concernant la lutte contre la prostitution.

MARZIN (Madeleine, Marie)

Née le 21 juillet 1908 à Loudéac (Côtes-d'Armor), elle est la fille de François Marzin, entrepreneur, et de Marie Morvan, débitante. Elle est reçue à l'École normale de Saint-Brieuc en 1926 et en sort en 1929. Institutrice à Paris et en région parisienne jusqu'en 1942, elle adhère au Parti communiste en 1932. Militante syndicaliste, elle est trésorière du Syndicat unitaire de l'enseignement de la Seine en 1933-1934. Professeur à l'Université ouvrière, en 1937, elle est élève de l'école centrale du Parti communiste.

En novembre-décembre 1940, elle signe le *Manifeste aux instituteurs et institutrices de France*, avec Jeanne Ethève. Arrêtée en juin 1942 à la suite d'une manifestation contre l'occupant, elle est condamnée à mort le 23 par le tribunal spécial pour « association de malfaiteurs et complicité d'assassinat » et détenue à la Roquette. Comme elle est la première femme condamnée à mort sous l'Occupation pour raisons politiques, les autorités reculent et sa peine est commuée le 22 juillet en prison à vie. Détenu à Fresnes, elle réussit à s'évader en août et elle rejoint alors dans l'Est de la France un groupe de FTP pour continuer la lutte. Elle contribue à la constitution des Comités féminins qui donneront naissance à l'Union des femmes françaises. Elle regagne Paris au moment de l'insurrection. A partir de 1945, elle n'enseigne plus et se consacre à une carrière politique.

Le Comité parisien de Libération la désigne pour représenter le XX^e arrondissement à l'Assemblée municipale provisoire et elle est élue aux municipales de 1945 conseillère du sixième secteur. Elle se présente, sans succès, aux législatives d'octobre 1945 et de juin et novembre 1946 sur la liste communiste conduite par Florimond Bonte dans le troisième secteur de la Seine et aux élections au Conseil de la République de 1946.

Elle est secrétaire du Conseil municipal en 1946. Durant ces années, elle siège à la quatrième Commission. De 1945 à 1947, elle appartient également à la Commission de la famille et de la population et à la Commission d'étude d'une réforme du régime